

Le secrétaire syndical a par ailleurs traité une demi-douzaine de cas qui ont pu être réglés sans passer par l'avocat.

### **Responsabilité civile**

Une fois de plus, aucun cas n'a été traité durant cette année.

À croire que les collègues ne commettent plus la moindre faute ou... qu'ils ne savent même plus que cette prestation existe!

### **Assurance Casco**

Aucun cas également! La franchise de Fr. 1000.– serait-elle la raison de cette absence de demande?

### **Nouvelle carte de membre**

Le SER a proposé à ses associations cantonales, et donc au SEFB, de faire fabriquer gratuitement des cartes de membres en plastique dur en collaborant avec une entreprise de matériel de bureau valaisanne.

Le SEFB a accepté cette proposition sachant par ailleurs que les frais d'envoi de la carte, à laquelle le SEFB ajoutera la cotisation et tous les documents habituels concernant la journée des enseignants, seront alors pris pour moitié par le SER.

### **Assurances facultatives: rappel**

Les membres peuvent contracter une assurance de protection juridique privée auprès de Protekta pour un montant bien inférieur à d'autres compagnies d'assurances. Toute la famille résidant à la même adresse du membre peut profiter de cette couverture d'assurance.

N'oublions pas les deux autres contrats collectifs auprès de la GENERALI pour les assurances ménage, Casco, RC (avec 15% de rabais), ainsi que de la CSS et Arcosana pour les assurances maladie et accidents. Signalons pour ces dernières que la famille du membre peut bénéficier de conditions

particulières, que le membre soit actif ou retraité.

À cela s'ajoute la collaboration entre les 3 syndicats de l'Intersyndicale BEJUNE et la compagnie de courtage MAM SA; celle-ci offre gratuitement ses services pour un entretien de conseil et ne procède à aucune taxe annuelle pour la gestion des dossiers. Enfin, en 2017, par l'entremise du SER, le syndicat a pu faire part de nouvelles offres intéressantes telles que des abonnements sensiblement réduits en termes de téléphonie mobile avec Salt.

## **3.4 Relations**

---

### **Groupes de travail bernois**

Nous participons régulièrement aux discussions bisannuelles avec les directions concernées, que ce soit au niveau de l'école obligatoire, au secondaire II professionnel ou au secondaire II gymnasial. Ces cénacles nous permettent d'aborder les futures orientations avec les principaux acteurs (directions, syndicats, responsable DIP). Au niveau de l'école obligatoire, nous soutenons la volonté de la direction d'améliorer les conditions salariales des enseignants primaires. Cette catégorie d'enseignants doit absolument pouvoir rester concurrentielle dans le paysage éducatif suisse. Le choix ne fut pas simple, car nous savons que les demandes des enseignants du secondaire I, mais aussi celles des enseignants professionnels, ou encore celles des gymnases sont également tout autant légitimes! Malheureusement, la réalité politique nous oblige à faire des choix, car nous n'obtiendrons jamais une revalorisation simultanée de ces diverses catégories. Votre syndicat a donc choisi, en accord avec les autres partenaires, de privilégier le futur reclassement des enseignants primaires qui l'attendent depuis plus de 25 ans.

## **COFRA**

La collaboration avec cette conférence est toujours excellente. Ces rencontres nous permettent d'aborder directement, et sans tabous, des sujets agréables, mais également des plus épineux! Les procès-verbaux à disposition sur le site vous renseignent de manière précise sur le contenu de nos échanges. Nous tenons ici à remercier et à féliciter le secrétaire général adjoint francophone, M. Aldo dalla Piazza pour sa disponibilité et son écoute.

## **CACEB**

Année riche en émotions pour notre institution de prévoyance! En effet, après plus de 10 ans de bons et loyaux services, notre représentant au sein de la commission administrative, M. Aurèle Schleppey, a fait valoir son droit à une retraite plus que méritée! Au nom de tous les enseignants francophones, nous tenons ici à lui exprimer publiquement nos plus sincères remerciements pour son dévouement sans faille. Il faut rappeler que ce dernier avait accédé à cette importante fonction à la suite de la débâcle de notre caisse, au début du siècle. Après avoir remis l'institution sur les rails du succès, il a malheureusement dû accompagner la crise financière de 2008, qui s'est traduite par une perte de 15% pour notre caisse, comme d'autres instituts de prévoyance qui ont dû accuser le coup. Grâce à un grand professionnalisme, nos dirigeants ont réussi à redresser la barre. Jugez plutôt: entre 2006 et 2016, la CACEB a obtenu un rendement moyen de plus de 3,6%, ce qui la place en tête des institutions de taille comparable au niveau suisse! Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'après avoir été la risée de la Suisse, notre caisse est à présent enviée! Pour succéder à A. Schleppey, Peter Gasser s'est mis à disposition. Des trois candidats pour occuper deux sièges de représentants des employés, il a eu l'honneur d'être le

mieux élu. Signalons encore que l'année écoulée a vu la CACEB obtenir un rendement de 7.5%! Voilà qui est de bon augure pour fêter cette année le 200e anniversaire de sa création!

## **Députation**

Étant également député, Peter Gasser est évidemment idéalement placé pour relayer nos positions lors des séances de la Députation francophone. Comme par le passé, nous continuons à faire parvenir les prises de position du syndicat pour chaque session, afin de donner des éléments de réflexion aux députés. Précisons encore que la Députation s'attelle avant tout aux sujets qui sont significatifs pour la région francophone. Seules les thématiques «régionales» sont abordées lors de ces rencontres, puisque chaque député fait également partie d'un groupe politique au Grand Conseil.

## **Rapprochement avec Formation Berne**

L'année passée, l'assemblée générale a de manière quasi unanime soutenu le projet de «fiançailles» élaboré avec nos collègues francophones de Formation Berne. Malheureusement, une douche froide nous attendait le même soir, puisque notre pendant francophone avait lui, de manière tout à fait surprenante, refusé ce même projet. Il est utile de rappeler que le texte soumis avait été élaboré avec 4 représentants du comité de la région francophone. Nous étions parvenus à un consensus. Les raisons de ce refus subit sont franchement diffuses. Nous interprétons ce résultat comme l'expression d'une crainte d'être «mangés» par le SEFB, mais aussi d'une certaine méfiance plus précisément à notre égard. Ce veto s'est également accompagné de l'élection d'un nouveau comité. Suite à cet échec, nous avons renoué le dialogue avec les membres de la direction alémanique de Formation Berne, pour réaffirmer notre volonté de

construire quelque chose de neuf et pour expliquer nos propositions. Ces derniers nous ont affirmé avoir encore et toujours le même objectif, volonté d'ailleurs exprimée à la fois par la direction élargie, mais aussi par l'assemblée des délégués. Nous en étions alors réduits à attendre que Formation Berne puisse dans un premier temps se mettre au diapason avec la région francophone. Cette clarification a malheureusement pris beaucoup de temps, les responsables bernois ayant beaucoup de peine à trouver une date pour rencontrer leurs représentants francophones. À l'heure où nous rédigeons ce rapport, nous sommes encore et toujours dans l'attente d'une suite plus constructive...

### 3.5 Faïtières (AJ, JS)

#### **SER, CoSER**

Une année particulièrement intense! La transition de présidence s'est opérée dans de bonnes conditions, Samuel Rohrbach connaissant extrêmement bien le fonctionnement du SER. Cette qualité était indispensable pour relever le défi de gérer les innombrables tâches et représentations du SER. En outre, les qualités d'organisation et le pragmatisme de Samuel permettent d'avancer efficacement dans les séances du CoSER et dans les dossiers.

Le CoSER se réunit en moyenne une fois par mois; d'autres séances pour les différentes commissions de la CIIP et groupes de pilotage de SER sont répartis entre les membres du CoSER.

Ainsi Josy Stolz fait partie du Groupe de pilotage de la semaine de la lecture, est déléguée au bureau du CSFEF et à l'IE et encore présidente du Conseil de Fondation CPA. L'organisation de la conférence de presse de la rentrée avec pour thème la santé des

enseignants, la participation et la co-organisation avec LCH de la Journée suisse de l'éducation, l'organisation du Congrès à venir, les assemblées de délégués étaient à l'ordre du jour du CoSER. De nombreuses prises de position et résolutions ont été traitées. En outre, les indispensables échanges des associations cantonales pour partager les réalités cantonales et trouver des pistes pour renforcer la cohésion du comité prennent beaucoup de temps. Il a été ainsi permis de proposer de l'aide à la SPV et tenter d'empêcher son départ. L'AD de la SPV a voté son retrait du SER.

La préparation et les retombées du questionnaire sur la santé nous ont pris plusieurs séances. Un autre questionnaire concernant le temps de travail va être lancé dans le courant 2018. Le secrétaire général, Jean-Marc Haller, a répondu à de nombreuses sollicitations et demandes des associations cantonales. Les relations entre le CoSER et Nicole Rohrbach, rédactrice en chef de l'Éducateur, sont excellentes. À noter qu'elle est présente à tous les comités.

#### **CPA**

CPA a mis les bouchées doubles pour arriver à mettre en place les changements de paradigme de la formation CPA en bouleversant tout le concept des stages. Très brièvement quelques changements significatifs:

#### **Les activités en Suisse**

Josy Stolz souhaite tout d'abord rendre hommage à la cheville ouvrière de CPA, la secrétaire générale Marie-Thé Sautebin, qui a construit le nouveau concept CPA, c'est elle qui a conduit le conseil exécutif CPA, les séminaires SEM 13 et SEM 17 épaulée par Fredy Franzoni tous deux sont formateurs d'adultes. Il a été nécessaire de réunir 3 séances du conseil de la Fondation CPA (6 membres), 7 journées du conseil exécutif